compte des effets beaucoup plus nuisibles que positifs sur notre image de marque à l'étranger.

Evaluation des programmes

Le ministère des Affaires extérieures a mis au point, ces dernières années, une formule pour évaluer nos initiatives artistiques et culturelles à l'étranger. À priori, on peut dire que c'est un instrument fort utile puisqu'il permet non seulement d'expliquer les échecs et les succès, mais aussi de mieux connaître les intérêts et les goûts des publics étrangers. On ne met pas au point un mode satisfaisant de sélection de programmes et on ne devient pas expert dans la présentation de ces derniers, du jour au lendemain. Mais l'application de méthodes d'évaluation efficaces contribue à faire progresser les choses.

Dans ce processus d'évaluation, une place importante doit être laissée au jugement critique des spécialistes locaux en la matière. Il arrive souvent que ces personnes voient les choses d'un oeil plus objectif que les Canadiens et soient en mesure de mettre le doigt sur la cause de l'échec d'un programme donné ou de suggérer les améliorations à y apporter. En fait, il vaudrait probablement la peine de consulter ces personnes sur le choix des programmes, puisqu'elles sont mieux placées pour prévoir les réactions d'un public qu'elles connaissent, surtout lorsqu'elles sont familières avec les oeuvres ou les artistes concernés. Quoi qu'il en soit, l'évaluation efficace d'un programme est sans contredit un élément capital de la politique culturelle extérieure du Canada.

Aide financière

Il tombe de plus en plus sous le sens que les aides financières prévues au titre des relations culturelles internationales ne sont guère suffisantes au regard de la nécessité d'affirmer la présence du Canada à l'étranger; d'exploiter au maximum les nombreuses possibilités qui existent sur le plan économique, politique, social et culturel; de trouver de nouveaux débouchés pour les talents créateurs canadiens et de progresser au même rythme que d'autres pays.

Comme nous l'avons déjà vu, il serait peu logique que le ministère des Affaires extérieures assume seul le fardeau financier dans ce secteur, même s'il en possédait les moyens, car cela équivaudrait à ne laisser aucune part de responsabilité aux organismes producteurs et aux pourvoyeurs de fonds. Il n'est pas moins vrai que si ce ministère ne joue pas le rôle de véritable chef de file sur ce plan, il est peu probable que d'autres organismes et organes - plus particulièrement les ministères provinciaux, les organismes municipaux, les sociétés privées, les fondations et autres sources de financement - y interviennent de façon sensible. C'est là le défi de taille que doit relever le ministère: faire figure de principal bailleur de fonds, mais de façon à inciter de nombreux autres organismes et organes des secteurs public et privé à faire également leur part.

Le ministère doit établir une nette distinction entre l'aide financière accordée au titre de l'infrastructure et celle réservée aux programmes proprement dits. Ce n'est qu'en rehaussant le niveau de l'aide attribuée aux deux secteurs que le Canada peut espérer un jour s'affirmer dans le monde sur le plan culturel. Nous avons souvent insisté, tout au long de cette étude, sur la nécessité d'ériger l'infrastructure nécessaire à son activité, à Ottawa comme à l'étranger. Ce n'est